

Master of Arts

MA Langue et Littérature Italiennes 120 crédits

Programme d'études Avancées : monobranche

1. Description générale du programme

L'obtention du titre de « Master of Art en langues et littératures : Italien » dans le Programme d'études Avancées (PAv : monobranche) suppose la validation de 90 crédits ECTS, ainsi que la rédaction et la soutenance d'un mémoire traitant d'un sujet en relation avec ce programme d'études (30 crédits ECTS), sous la supervision d'un-e des professeur-e-s du Domaine. Ce programme (PAv) veut répondre aux exigences des étudiant-e-s qui souhaitent poursuivre une formation scientifique de plus haut niveau et se destinent notamment à la recherche et à l'enseignement supérieur, selon un standard identique à celui des universités italiennes et à l'Université de la Suisse italienne (USI). Il permet aussi aux étudiant-e-s d'obtenir les crédits nécessaires pour accéder à l'enseignement dans l'école secondaire italienne.

Les études ont une durée de deux ans (4 semestres) et peuvent débiter au semestre d'automne ou au semestre de printemps.

Ce programme de Master en Langue et Littérature Italiennes s'intègre dans la tradition scientifique du Domaine Italien de l'Université de Fribourg, mettant l'accent sur les méthodes de la recherche philologique et linguistique, de la critique stylistique et de l'historiographie littéraire. Il offre une formation spécifiquement littéraire et propose, en même temps, une ouverture sur la pluralité des aspects culturels dans une perspective interdisciplinaire qui favorise le dialogue avec les Domaines d'Histoire, Histoire de l'art, Philosophie et Musicologie. Deux axes d'étude sont proposés : un approfondissement littéraire tenant compte aussi bien des recherches textuelles que de la dimension historique de la littérature, et un développement de différents aspects de la culture italienne, très présents dans l'offre de formation de la Faculté des Lettres. Une réflexion particulièrement poussée est menée sur les textes et les thèmes du Moyen Âge et de la Renaissance, d'une part, et sur ceux de la modernité et de la contemporanéité, d'autre part.

L'acquisition de savoirs critiques et d'outils d'analyse avancés donne aux étudiant-e-s les moyens d'étudier l'ensemble de la production littéraire en langue italienne et d'en offrir une interprétation critique réfléchie et originale. Les perspectives théoriques examinées au long du cursus de Master permettent en outre de développer une réflexion herméneutique sur les approches et les méthodes des études italiennes, et de se positionner ainsi dans les discours

scientifiques contemporains. À cet effet, le programme prévoit une connexion étroite entre historiographie littéraire, interprétation critique et philologie textuelle.

Les titulaires d'un Master of Arts en Langue et Littérature Italiennes de l'Université de Fribourg peuvent avoir accès à la Formation à l'enseignement pour les écoles de maturité (DEEM); l'expertise qu'ils ont acquise les qualifie également pour des rôles de responsabilité dans le monde de la culture, du journalisme écrit, dans les médias audiovisuels (radio, TV, Internet), dans l'industrie du livre et le secteur de l'édition, dans les archives et bibliothèques ainsi que dans la traduction, dans l'administration, etc. D'excellents résultats au niveau du Master peuvent déboucher sur des études de doctorat, dans l'école doctorale en Etudes Italiennes, qui a été créée en 2013 en collaboration avec les Universités de Genève et de Lausanne.

Le présent document régit l'organisation des études d'Italien au sein du Domaine Italien. Pour les dispositions réglementaires générales, se reporter aux règlements de l'Université de Fribourg, et notamment au règlement du 11 mai 2006 pour l'obtention du Master à la Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg.

2. Structure du programme

Une valeur exprimée en crédits ECTS et correspondant à une estimation quantitative du travail accompli est attribuée à chaque module au moment de sa validation. Cette valeur est indivisible, aucune attribution partielle de crédits n'étant possible au sein d'un module. Conformément aux dispositions de la Faculté, le Programme d'études Avancées suppose l'acquisition de 120 crédits.

Le plan d'études prévoit 6 modules de 12 ou 18 crédits chacun, pour un total de 90 crédits, auxquels il faut ajouter 30 crédits pour la rédaction du mémoire. Chaque module se compose d'un nombre variable de cours (3 crédits) et séminaires (9 crédits, dont 3 pour le suivi avec présentation orale en classe et 6 pour la rédaction d'un travail écrit). Dans ce Domaine principal, des connaissances de latin sont exigées. Des cours spécifiques sont proposés aux étudiant-e-s qui n'ont pas acquis ces connaissances durant leurs études de maturité ou de Bachelor. Les crédits seront comptabilisés dans le plan d'études et remplaceront deux cours au choix.

Langue et Littérature Italiennes 120 crédits

Modules	Cours et séminaires	ECTS
M 0	Mémoire	30

Modules de littérature et philologie

M 01	Letteratura antica	18
S MA	Seminario di letteratura medioevale	3+6*
S MA	Seminario di letteratura umanistico-rinascimentale	3+6*

M 02	Filologia	12
S MA	Seminario di filologia italiana	3+6*
K	Colloquio sul progetto di mémoire	3

Modules d'approfondissement en littérature et linguistique

M 3	Letteratura moderna e contemporanea	18
S MA	Seminario di letteratura moderna	3+6*
S MA	Seminario di letteratura contemporanea	3+6*

M 4	Linguistica italiana***	12
S MA	Seminario di linguistica italiana	3+6*
C	Corso di linguistica italiana	3

Modules avancées en littérature, philologie et études interdisciplinaires

M 5	Letteratura e Filologia	18
S MA	Seminario: Dante	3+6*
C BA	Corso monografico di letteratura medioevale o moderna	3
C BA	Corso monografico di letteratura umanistico-rinascimentale o contemporanea	3
C BA	Corso monografico di filologia e critica	3

Un module au choix

M 6	Storia dell'arte, Musicologia e Studi neolatini	12
C, S	Storia dell'arte o Musicologia	3+ 3 ou 3+3+3 ou 3+6**
C	Letteratura latina del Medioevo o Letteratura latina del Rinascimento	3 ou 3+3**

ou

M 7	Studi storici, filosofici e letterari	12
C, S	Storia (antica, medioevale, moderna, contemporanea) o Filosofia (antica, medioevale, moderna, contemporanea)	3+ 3 ou 3+3+3 ou 3+6**
C	Storia dell'arte o Musicologia o Didattica dell'italiano o Letteratura comparata (Weltliteratur) o Corso biblico	3+ 3 ou 3+3+3 ou 6**

* 3 crédits sont attribués pour le suivi du séminaire et la présentation orale en classe, 6 pour le travail écrit.

** Ce chiffre (3+3+3+3 ; 3+3+6 ; 6+6) se rapporte ici aux prestations (cours et/ou séminaire) dont la nature est déterminée par les responsables de chaque branche.

*** Les enseignements de Linguistique italienne sont offerts en collaboration avec l'Institut de Langue et littérature italienne de l'Université de Berne.

3 Modules

M 0 Mémoire (30 crédits)

Le sujet du mémoire est choisi avec l'un-e des professeur-e-s du Programme d'études Avancées et est en liaison aussi étroite que possible avec l'époque, les auteurs et les problèmes traités dans l'un des séminaires d'approfondissement suivis. En cours d'élaboration, il fait l'objet d'un ou plusieurs entretiens (K, module M 2), qui portent sur la base documentaire, les buts et les étapes de la recherche. Les modules interdisciplinaires (M 6 et M 7) élargissent le choix de thèmes et favorisent la collaboration autour du thème choisi.

La convention BENEFRIO ouvre aux étudiant-e-s de Fribourg la possibilité de faire leur mémoire avec les professeur-e-s de l'Institut de Langue et Littérature Italienne de l'Université de Berne (M 4).

La soutenance permettra à l'étudiant-e de justifier les méthodes employées, la démarche suivie, et plus généralement, de répondre aux questions soulevées par le mémoire. Elle permettra aussi de vérifier ses connaissances dans le champ disciplinaire concerné.

M 1 Letteratura antica (18 crédits)

Le module se compose de deux séminaires de niveau Master : un séminaire portant, au choix, sur la littérature médiévale ou sur l'œuvre de Dante, et un séminaire de littérature de l'Humanisme et de la Renaissance (9 crédits, dont 3 pour le suivi avec présentation orale en classe et 6 pour la rédaction d'un travail écrit).

M 2 Filologia (12 crédits)

Le module se compose d'un séminaire de niveau Master de philologie italienne (9 crédits, dont 3 pour le suivi avec présentation orale en classe et 6 pour la rédaction d'un travail écrit) et de l'entretien oral pour la préparation du mémoire (K, 3 crédits).

M 3 Letteratura moderna e contemporanea (18 crédits)

Le module se compose de deux séminaires de niveau Master : un séminaire de littérature moderne (9 crédits, dont 3 pour le suivi avec présentation orale en classe et 6 pour la rédaction d'un travail écrit), et d'un séminaire de littérature contemporaine (9 crédits, dont 3 pour le suivi avec présentation orale en classe et 6 pour la rédaction d'un travail écrit).

M 4 Linguistica italiana (12 crédits)

Le module se compose d'un cours (3 crédits) et d'un séminaire (9 crédits, dont 3 pour le suivi avec présentation orale en classe et 6 pour la rédaction d'un travail écrit), à suivre à l'Université de

Berne dans le cadre de l'offre proposée par l'Institut d'Italien. Les modalités de l'évaluation sont déterminées par ses responsables.

M 5 Letteratura e Filologia (18 crédits)

Le module se compose d'un séminaire de niveau Master sur Dante (9 crédits, dont 3 pour le suivi avec présentation orale en classe et 6 pour la rédaction d'un travail écrit), de deux cours monographiques de littérature et d'un cours de philologie (un examen oral de 30 minutes pour chaque cours).

En plus des modules M 1, M 2, M 3, M 4 et M 5, les étudiant-e-s peuvent choisir un entre les trois modules suivants (M 6 ou M 7).

M 6 Storia dell'arte, Musicologia e Studi neolatini (12 crédits)

Le module se compose d'un ensemble de cours et séminaires, au choix, dans les disciplines de l'Histoire de l'art et de la Musicologie, et de cours, au choix, de Littérature latine du Moyen Âge ou de la Renaissance. Un **total** de 12 crédits ECTS (3+3+3+3 ; 3+3+6 ; 6+6) doit être acquis dans les branches choisies. Les modalités de l'évaluation sont déterminées par les responsables des Domaines concernés.

M 7 storici, filosofici e letterari (12 crédits)

Le module se compose d'un ensemble de cours et séminaires, au choix, dans les disciplines de l'Histoire (ancienne, médiévale, moderne ou contemporaine) et de la Philosophie (ancienne, médiévale, moderne ou contemporaine), et de cours, au choix, dans les Domaines Didactique de l'Italien, Littérature comparée (Weltliteratur) ou Cours bibliques. Un **total** de 12 crédits ECTS (3+3+3+3 ; 3+3+6 ; 6+6) doit être acquis dans les branches choisies. Les modalités de l'évaluation sont déterminées par les responsables des Domaines concernés.

4. Évaluation des prestations

Les évaluations prévues pour les enseignements dans chaque module, décrites auparavant, font également l'objet d'une appréciation qualitative, notée sur une échelle de 1 à 6. Chacun des modules est validé si la moyenne des évaluations qu'il comporte est d'au moins 4 (pas de compensation possible). L'étudiant-e qui souhaite suivre un cours ou un séminaire en Faculté des Lettres doit s'inscrire à l'unité d'enseignement correspondante via le portail GESTENS ; cette disposition s'applique également aux autres formes d'enseignements dispensés en Faculté des Lettres. L'étudiant-e qui souhaite se présenter à un examen doit s'y inscrire via GESTENS avant le délai annoncé par la Faculté. Aucune inscription tardive n'est possible. Un examen ayant donné

lieu à une décision d'échec peut être repassé 2 fois (3 tentatives au total). L'examen doit être réussi dans un délai de 4 sessions à partir de la date d'inscription au cours ou au séminaire, sous peine d'échec à l'unité d'enseignement concernée. L'étudiant-e devra alors suivre un nouveau cours/séminaire pour la même unité d'enseignement. Une absence à un examen pour lequel l'étudiant-e s'est inscrit-e est considérée comme un échec, sauf cas de force majeure.

Les enseignements des modules M1 et M2 sont des cours obligatoires. L'étudiant-e qui ne réussit pas ces épreuves avec un résultat positif et dans les délais prévus n'est pas autorisé-e à poursuivre ses études. Il s'expose à un **échec définitif** dans le Domaine Italien.

Lorsque l'évaluation consiste en un examen, celui-ci a lieu à la fin du semestre et au début du semestre suivant. Le cas échéant, une session de rattrapage peut être organisée. Trois sessions d'examen sont organisées chaque année (début janvier-moitié de février ; dernière semaine de mai-deux premières semaines de juin ; fin août-moitié de septembre), avant la date de validation des programmes prévue par la Faculté.

Le dernier délai pour la **validation** (avec résultat positif) d'un travail écrit de **séminaire** est la troisième session d'examen suivant la fin du semestre au cours duquel le séminaire a été suivi. Concrètement : pour le SA, le dernier délai est le 31 août ; pour le SP, le 31 janvier.

Les étudiant-e-s qui, au cours de leurs études, et sans être en situation d'échec, souhaitent convertir leur Domaine secondaire en Domaine principal, ou réciproquement, doivent se conformer aux exigences du plan d'études correspondant. Les enseignements suivis sont validés, de même que les évaluations réussies, quand elles sont équivalentes dans les deux plans d'études. Dans les autres cas, l'accès au Domaine principal exige des évaluations complémentaires.

5. Langues

Tous les cours et les séminaires, les travaux et les examens du Domaine sont effectués en italien. La mention bilingue n'est pas prévue. Les enseignements hors Domaine prévus dans les modules interdisciplinaires d'Études Italiennes sont donnés en français ou en allemand (ou selon les indications particulières liées aux branches) ; néanmoins, les épreuves et les travaux de séminaire peuvent être effectués en italien.

Approuvé par le Domaine Italien de l'Université de Fribourg le 14 avril 2014.

Approuvé par le Conseil du Département des Langues et Littératures le 18 septembre 2014.

Dispositions transitoires

Le nouveau plan d'études entre en vigueur à la rentrée académique de l'automne 2015. Les étudiant-e-s qui commencent leurs études à ce moment sont soumis-e-s sans exception au nouveau plan d'études.

Les étudiant-e-s qui ont débuté leurs études à l'Université de Fribourg entre le SA 2014 et le SP 2015 peuvent choisir de continuer avec l'ancien plan ou de passer au nouveau, et ceci au plus tard avant le début du SP 2016. Le Domaine Italien se charge de valider les équivalences et les reconnaissances.

Les étudiant-e-s inscrit-e-s avant le SA 2014 n'ont en principe pas la possibilité de changer de plan d'études. Des exceptions motivées peuvent être considérées.